



OBJECTIFS

- Appréhender les règles de gestion des risques issus du développement de l'activité d'une organisation à l'international face à un marché d'assurance en perpétuelle évolution
- Connaître les étapes indispensables pour constituer un programme d'assurance international



PUBLIC

Responsable assurance, juridique, financier, risk manager. Toute personne en charge des assurances au sein d'un groupe implanté à l'étranger



PRÉREQUIS

Aucun



CONTENU

- Enjeux d'un programme d'assurance international pour l'entreprise -vision du risk manager
- Identification de la politique d'assurance de l'entreprise : choix des partenaires de dimension internationale (courtier, assureur)
- Mise en place, gestion et évolution du programme (aspects administratifs, financiers, juridiques)
- Conception du programme d'assurance et traitement des sinistres - vision de l'assureur : à travers le contrat d'assurance « Master » et les polices locales - Clause DIC - DIL / FINC - Zone LPS et les pays non admis
- Accompagnement et conseil de l'entreprise tout au long du cycle - la valeur ajoutée du courtier



POINTS FORTS

Nombreux exemples concrets pour illustrer l'exposé. Mise à disposition d'exemples d'outils, de documents type pour la mise en place d'un tel programme

Durée

2 jours – 14 heures

Niveau

Base

Tarif

1 354 € HT (adhérent AMRAE)

1 654 € HT (non adhérent)

Déjeuner offert

Dates

2, 3 juin 2026

4, 5 novembre 2026

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours, cas pratique, test d'évaluation des acquis

Intervenant

Risk manager, courtier et assureur